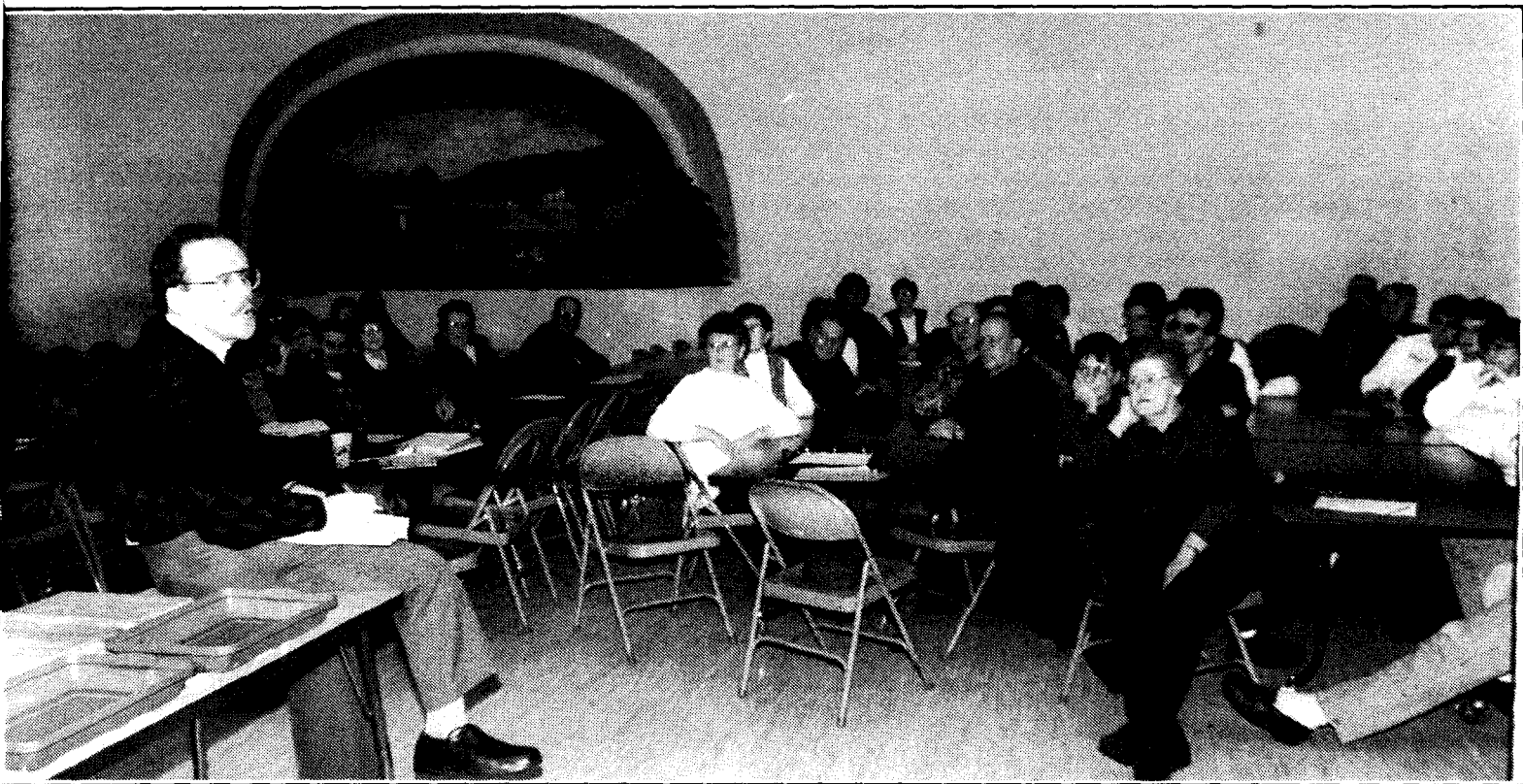


Quel est l'avenir des paroisses acadiennes?



Le père Eddie Cormier, curé de Wellington et membre du comité diocésain de restructuration, s'adresse aux nombreuses personnes venues prendre part à l'exercice.

Par Jacinthe LAFOREST

Dans 10 ans, il ne restera que 18 prêtres, à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est du moins ce que disent les chiffres du diocèse de Charlottetown, dans un document de planification paru en septembre 1995.

En 1995, il y avait 38 prêtres actifs à l'Î.-P.-É.. Si on compte ceux qui sont à la retraite et qui donnent un coup de main, il y en a 45. La moyenne d'âge des 38 prêtres actifs est de 55 ans.

Pour la communauté francophone, la situation est encore plus urgente. Il y a trois prêtres francophones pour desservir une population acadienne répartie dans neuf paroisses. Il y a les paroisses de Baie-Egmont, de Mont-Carmel et de Wellington, qui couvrent le territoire de la région Évangéline, et même un peu plus. Il y a les paroisses de Summerside, de Miscouche, de Charlottetown, de Tignish, de Palmer Road et de Bloomfield.

Ces paroisses ne sont pas toutes

desservies par des prêtres francophones mais dans certains cas, une messe en français est offerte par un prêtre anglophone bilingue, comme c'est le cas à Charlottetown.

Le petit nombre de prêtres, combiné aux coûts d'entretien des églises et des presbytères, posent de sérieux problèmes à l'administration du diocèse, qui cherche des solutions.

Un série de 10 rencontres a été organisée par un comité diocésain, dont fait partie le père Eddie Cormier, curé de Wellington.

Jeudi dernier, au-delà de 100 personnes provenant des cinq paroisses de la région Prince-Est (Baie-Egmont, Mont-Carmel et Wellington, ainsi que Summerside et Miscouche) ont participé à une réunion visant à trouver des pistes de solution pour une situation qui s'aggrave. Le père Cormier s'est dit heureux de voir l'intérêt de la communauté chrétienne pour ces questions urgentes. Le père Cormier estime que depuis les dernières 25 années, pour chaque prêtre qui est ordonné, on en a perdu deux. «On

en a perdu 50 pour-cent» dit-il.

Les solutions ne sont pas faciles à entrevoir. «Les gens ont mis beaucoup dans leurs églises, ils y sont attachés. Et elles sont belles nos églises» dit le père Cormier.

Les quelque 100 personnes ont été divisées en 10 groupes de discussion et chaque groupe devait répondre à trois questions: ils devaient dire quelles étaient leurs attentes par rapport à leur paroisse; si ces attentes étaient réalistes compte tenu de la situation; et de quelle façon ils s'y prendraient pour répondre à ces attentes dans le nouveau contexte.

Parmi les attentes les plus communes, le besoin de prêtres francophones, besoin de former un plus grand nombre de laïques, besoin d'attirer les jeunes au sein de l'Eglise, besoin des sacrements, besoin d'un conseil paroissial actif, etc.

En général, les gens étaient conscients que les prêtres ne pouvaient pas tout faire et qu'il fallait inclure d'autres personnes, des laïques, dans les différents ministères. On

a même parlé de tenir des cérémonies liturgiques sans prêtres. On a dit que les prêtres devraient pouvoir se marier et que les femmes devraient avoir le droit d'être prêtre. Que les enfants devraient être élevés dans la foi, pour qu'ils puissent reconnaître en eux la vocation. On pense aussi à faire venir des prêtres des autres pays, et de libérer les curés existants des tâches administratives, pour qu'ils puissent se consacrer à leur ministère.

Pour ce qui est des paroisses, particulièrement les trois paroisses qui desservent la région Évangéline, l'on considère la possibilité de former une paroisse anglophone avec Wellington, et de conserver les services en français aux deux autres paroisses. L'idée de fusionner les paroisses de Baie-Egmont et de Mont-Carmel, pour ne conserver qu'une église, a été abordée.

Le comité diocésain devrait avoir complété ses consultations d'ici la fin février. Un rapport sera rédigé et présenté à l'administration du diocèse. ★

la Voix acadienne me fait sourire

C'est sous le thème «La Voix acadienne me fait sourire» que la population est invitée à appuyer la Fondation Jean-H. Doiron pour la bonne fortune d'un avenir prometteur du journal. Et pourquoi pas le faire d'une façon amusante! Ceci, afin que les Acadiens, Acadiennes et francophones de tous les coins puissent démontrer leur attachement au seul journal de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard: LA VOIX ACADIENNE.

Assujettie à une situation financière précaire, LA VOIX ACADIENNE a établi un fonds de fiducie, la Fondation Jean-H. Doiron auquel les gouvernements fédéral et de l'I.-P.-É. ont déjà engagé la somme de 270 000 \$. Reste maintenant le défi de recueillir la part de la communauté, soit 75 000 \$. On se rappellera que seuls les intérêts pourront être utilisés pour assurer que LA VOIX ACADIENNE, au tournant du 21^e siècle, soit en mesure de continuer à être publiée.

Une campagne de sollicitation communautaire est déjà amorcée par le comité de travail, mis sur pied, à cet effet, par le conseil d'administration de LA VOIX ACADIENNE. Le comité de travail, de concert avec l'entreprise RELIEF qui est engagée pour mener cette campagne, s'attendent à ce que la population soit également solidaire à leur journal d'expression française. Pour ce faire, une loterie est organisée dont le tirage aura lieu le 12 mars prochain. Des entreprises ont contribué des prix, soit Maritime Maurcss, Mill River Resort, CI LPTV & Stereo.

La population est donc sollicitée à se procurer des billets pour ce tirage, au coût de 5\$ chacun. En appréciation de leur appui, LA VOIX ACADIENNE publiera le nom des personnes qui achèteront des billets lors des prochaines semaines. Ces noms seront accompagnés de sourires, signifiant que l'appui des individus est important pour LA VOIX ACADIENNE, car après tout, «un sourire pour le journal, ça vaut bien le coût». Des billets sont disponibles aux endroits indiqués dans la publicité à cette page. ★

Activités hivernales au Parc national

La **Parks & People Association** planifie de concert avec Parcs Canada une journée réservée au ski et au patinage le dimanche 26 janvier entre 14 h et 16 h. Amenez toute la famille patiner sur le beau lac Dalvay ou allez skier dans nos sentiers panoramiques. Des boissons seront servies.

Une randonnée en ski dans le sentier *Green Gables* est **au** programme durant la soirée du samedi 15 février. Venez découvrir la sérénité et la beauté du ski au clair de lune en compagnie des guides expérimentés

de Parcs Canada. Des boissons seront servies à l'abri. Le samedi suivant, le 22 février, notre activité annuelle intitulée «A la recherche des hiboux» doit avoir lieu à 19 h. Venez nous rejoindre au Centre d'activités de Dalvay et partez à la recherche des hiboux dans l'un de nos paisibles sentiers. Des guides expérimentés vous enseigneront l'art de reconnaître le hullement des hiboux et de les observer. Des boissons seront servies au Centre d'activités.

La **Parks & People Association**

et Parcs Canada vous convient à venir passer un après-midi d'hiver traditionnel à **Green Gables**, le dimanche 9 mars entre 14 h et 16 h. Apportez votre tobaggan, érigez des sculptures de neige, faites du ski dans notre sentier panoramique ou allez vous balader à bord d'un traîneau tiré par un cheval. Lorsque vous aurez fini de vous amuser, venez nous rejoindre à la maison *Green Gables*, des boissons vous seront servies à faible prix. Le personnel de Parcs Canada invite toute la population à profiter de l'hiver. ★

La Coop de Wellington parraine l'équipe Atome B



(J.L.) La Coop de Wellington a accepté récemment de parrainer l'équipe de hockey Atome B de l'Association du hockey mineur Évangéline. La Coopérative de Wellington a versé une somme de 500 \$ pour les chandails qui portent maintenant ses couleurs. Le gérant de la coopérative, Ernest Arsenault, indique que la coopérative va faire des activités de levée de fonds pour ramasser la somme nécessaire. Sur la photo, de gauche à droite, on voit Louis Richard, entraîneur de l'équipe, Mitchell Praught et Barry McNeill, deux membres de l'équipe et Ernest Arsenault, gérant de la Coopérative de Wellington. ★

Championnat de motoneige

Nouveau rendez-vous **pour** les motoneigistes

Le **premier** championnat de motoneige (*Snow-Cross*) de l'Atlantique, qui était d'abord prévu pour la première fin de semaine de **janvier**, a été remis aux **31 janvier, 1^{er} et 2 février** 1997. Les organisateurs espèrent qu'il y aura assez de neige pour tenir l'événement.

Ce championnat est plus qu'une course de vitesse. Selon les organisateurs, il s'agit d'une épreuve de précision, de compétence et d'habileté au volant, sur un trajet très accidenté qui s'étend sur une distance d'un tiers de mille.

Les concurrents seront divisés en plusieurs catégories. Il y a une catégorie dite professionnelle, dans laquelle les concurrents vont se dis-

puter des prix de plus de 1000 \$; une catégorie appelée Snow-Cross, et **quatre autres** catégories, incluant une pour les femmes, une pour les participants de 14 à 17 ans et **une catégorie** pour les 40 ans et plus.

La fin de semaine sera inaugurée le **vendredi** avec les inscriptions, suivies d'une rencontre sociale. Le **samedi**, ce sera la journée du réchauffement. Les courses proprement dites auront lieu le dimanche et seront suivies de la remise des prix. Le tout va se dérouler à la piste de course de Oyster Bcd Bridge.

Des activités de divertissement familial sont au programme. On peut s'inscrire au 1-800-91 5-4656, ou le 902-628-3819.★

Selon *une étude de Statistique Canada*

L'agriculture se porte bien au pays

Ottawa : La situation financière des fermes canadiennes s'est améliorée entre 1993 et 1995 partout au pays, alors qu'on enregistre une **augmentation des investissements et des revenus.**

La dernière Enquête financière sur les fermes rendue publique par Agriculture et Agroalimentaire Canada, indique que les investissements moyens dans les exploitations agricoles sont passés de 27 000 \$ en 1993 à plus de 29 000 \$ en 1995, soit une hausse de 8 pour-cent.

Parallèlement, l'actif agricole moyen passait de 566 000 \$ en 1993 à 630 000 \$. Il y a eu des augmentations de l'actif partout au pays, sauf en Ontario, et dans tous les types d'exploitation, sauf dans les élevages de bovin et de boucherie. La hausse la plus importante de l'actif et de la valeur nette a été enregistrée en Atlantique, surtout à l'Î.-P.-É., de même qu'au Québec et en Saskatchewan.

Les revenus moyens ont également **augmenté** au cours de cette période, passant de 110 000 \$ en 1993 à 124 000 \$ en 1995.

Le revenu net d'exploitation a aussi augmenté, passant de 23 435 \$ en 1993 à 26 370 \$ en 1995. C'est au Québec où le revenu net d'exploitation était le plus élevé avec 29 758 \$, devant la Saskatchewan (28 883 \$) et l'Alberta (27 250 \$).

Ces sont les producteurs de pommes de terre qui ont enregistré le revenu net d'exploitation étant le plus élevé (88 081 \$), dû en partie à des prix et à une production élevés. Les producteurs de volaille (61 833 \$) de lait (49 939 \$) et de porcs (46 338 \$) suivaient dans l'ordre.

Au chapitre de la stabilité agricole, qui tient compte à la fois du revenu d'exploitation net et du niveau d'endettement, ce sont les exploitations agricoles du Québec et de la Saskatchewan qui viennent en tête de liste.

Pour ce qui est du revenu familial, qui comprend le revenu net d'exploitation et les salaires payés aux membres de la famille, il a connu une augmentation de 13 pour-cent et s'élevait à 51 440 \$ en 1995. C'est en C.-B. où le revenu familial était le plus élevé (59 240 \$) et au Manitoba où il était le plus bas (42 593 \$).

L'endettement moyen par ferme, qui avait diminué entre 1991 et 1993, a cependant augmenté partout au pays, surtout en C.-B. et en Atlantique, en particulier pour les éleveurs de porcs et les producteurs de lait. Pour ce qui est du taux d'endettement, il n'a augmenté qu'en Ontario et en Colombie-Britannique.

Selon un responsable d'Agriculture Canada, les prix élevés dans l'industrie du grain, les faibles taux d'intérêt et une production à la hausse expliquent en bonne partie cette bonne performance des fermes canadiennes. ★



Sur le bout de la langue

Par Annie BOURRET (APF)

Faut-il être masochiste pour intituler Néfaste *food* une chronique publiée juste après le temps des Fêtes? Probablement! Mais que cela n'empêche pas de savourer les jeux de mots que permet la situation du français et de l'anglais au pays. Les linguistes appellent cette situation langues de contact, parce que deux langues s'interpénètrent dans la même société.

Bien entendu, pareille situation produit des emprunts acceptés - l'anglais utilise voyageur, nous avons transformé pudding en poutine. Les langues en contact causent aussi des interférences, à témoin ces anglophones de Montréal qui disent *to goto the dépanneur* et ces mécaniciens francophones qui «saignent» des *brakes*.

Ily a mieux : les jeux de mots irréalisables sans un mélange de différentes langues. Il faut savoir que bouffe-minute remplace *fast* koden français, mais il faut aussi reconnaître le mot d'esprit entièrement bilingue constitué par néfaste *food*, que seule la connaissance de l'anglicisme *fast food* permet de comprendre entièrement.

En voilà un paradoxe : la linguiste

Néfaste food

chroniqueuse de français se mettant à faire l'éloge de l'anglicisme! Et pourtant, sans l'anglais, la nétiquette n'aurait pu être empruntée en français, qui retiendrait seulement «règles de conduite pour les internautes», une expression très longue, très plate, sans saveur, sans odeur. Pas étonnant que même l'Office de la langue française ait retenu la nétiquette dans son lexique portant sur Internet : on la retrouve partout!

Tout de même, l'OLF considère «le Net» comme un anglicisme. On préfère toujours télécopieur à fax, pourtant accepté par Le Petit Robert depuis 1995. (Le son du mot fax évoque la rapidité; il est également plus court.) Encore que, en matière d'anglicismes, tout est question de jugement personnel. En témoigne cette anecdote authentique qui s'est déroulée dans les environs d'Ottawa : alors qu'un client se présente au garage pour acheter une fan *belt*, le mécanicien lui rétorque dédaigneusement qu'il s'agit d'une *strap* de fan!

L'anglais a généralisé l'usage du mot francophone, même s'il l'avait emprunté au français. (Francophone est né en français vers 1880, mais en usage s'est répandu

après les années 60.) Il s'agit d'ailleurs d'un de ces régionalismes de l'anglais canadien qui s'est imposé en anglais standard - la plupart des dictionnaires d'anglais *courant* retiennent le mot francophone. L'anglais a influé sur l'usage de francophone en français, qui a d'abord signifié «qui parle habituellement ou normalement français» (une personne, une région ou un pays).

Le contexte canadien a élargi cette définition, lui permettant d'inclure la langue seconde, notamment pour les francophones par héritage ayant réappris ou réapprenant le français. L'influence de l'anglais a ajouté d'autres lieux où l'on utilise le français (une université francophone, la littérature francophone). Dans ces contextes, francophone se distingue donc de l'adjectif français, associé à la France. Il constitue aussi un raccourci avec des tournures comme «conseil scolaire de langue française», pourtant correctes. L'anglais a donc permis au terme francophone de se glisser dans plusieurs contextes canadiens, probablement parce qu'il répondait au besoin linguistique de la précision de sens.

Faites parvenir vos commentaires en «Cybérie» (abourret@bc.sympatico.ca).

Lancement de la bourse Fernand-Seguin 1997

La Société Radio-Canada et l'Association des communications scientifiques du Québec (ACS) sont heureuses de lancer l'édition 1997 de la bourse Fernand-Seguin, concours de journalisme scientifique destiné à la formation de la relève dans ce domaine, selon un communiqué.

Grâce à l'appui financier du

ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la société pharmaceutique Merck Frosst, le lauréat ou la lauréate se verra offrir un stage de six mois en communication scientifique dans des entreprises de presse francophones, soit les quotidiens La Presse et Le Soleil, l'Agence Science-Press et les magazines

Québec Science et Les Débrouillards, ainsi qu'à la Radio et à la Télévision de Radio-Canada (aux Commissions DÉCOUVERTE et LES ANNÉES-LUMIÈRE). Ce stage est assorti d'un prix de 12 000\$.

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents, être âgés de 18 à 30 ans, avoir terminé avec succès un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (13 années de scolarité) et n'avoir jamais pratiqué le journalisme à temps plein. Les personnes intéressées à participer au concours doivent soumettre un article inédit sur un sujet scientifique au plus tard le jeudi 17 avril 1997.

Pour de plus amples renseignements sur la bourse Fernand-Seguin, on peut se procurer un dépliant en écrivant à l'adresse suivante :

Association des communicateurs scientifiques du Québec, 3995, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H1W 2G7. Tél: (514) 522-1304 et Téléc: (514) 522-1761.

Les dépliants sont aussi disponibles dans tous les bureaux de la Société Radio-Canada au pays. De plus, les internautes peuvent obtenir tous les renseignements utiles en consultant l'un des sites Web suivants : <http://www.radio-canada.com/decouverte/> ou <http://www.radio-canada.com/lumiere/>. ★

À la télévision de Radio-Canada : Bouscotte

Une nouvelle série prend l'affiche à l'antenne de la télévision de Radio-Canada. Il s'agit du téléroman Bouscotte, diffusé les mardis à 21 h.

La série est une oeuvre de Victor-Lévy Beaulieu qui a un style d'écriture bien à lui. Le premier épisode a eu lieu le 14 janvier et hier soir, c'était le second.

Voici une idée de la complexité des personnages et des liens qui les unissent.

Antoine Beauchemin est obsédé par l'absence de son fils Charles, parti sans laisser d'adresse il y a dix ans déjà. C'est à peine s'il adresse la parole à sa femme, Léonie. Même s'il a une maîtresse, Mélina. Antoine ne veut pas faire éclater sa famille pour autant. Antoine et Léonie ont un autre fils, Philippe, en qui Antoine n'a aucune confiance, et deux filles: l'une, Eugénie, travaille à la forge et ne semble pas prête à prendre mari; l'autre Victorienne, est mariée à un



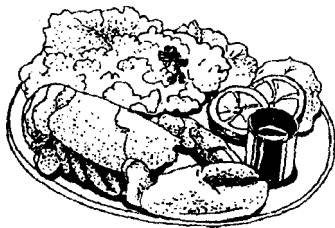
brocanteur irresponsable, Marie-Victor, et revient souvent à la maison familiale pour calmer ses angoisses.

Ce qu'Antoine ne sait pas, c'est que Charles vit à Montréal avec son fils surnommé Bouscotte, né de son mariage malheureux avec une actrice, Fanny Desjardins, qui mène une carrière bien remplie à Toronto.

Borromée Bérubé, qui a fait for-

tune dans le bois, en même plus large que son vieil adversaire, mais a lui aussi des problèmes avec ses enfants. Sa fille Léonie est mariée à Dief Bégin, un bellâtre qui lui doit beaucoup d'argent et qu'il considère comme un bon à rien. Le couple, qui a une petite fille prénommée Brunante, vit sous le toit familial. Gêné par cette situation mais prisonnier de sa dette, Dief doit sans cesse ravalier sa hargne contre son beau-père, qui ne manque jamais une occasion de l'humilier. Deux des fils de Borromée, Benjamin et Samuel, sont encore à la maison. Contrairement à Antoine et Léonie Beauchemin, Borromée et sa femme, Béline, forment un couple très uni. Des différends, qui remontent à près d'un siècle, opposent toujours les Beauchemin et les Bérubé. Mais le cours des événements mettra les deux familles en contact beaucoup plus que leurs ancêtres ne l'auraient souhaité. ★

Les débarquements de homards en **baisse**



Une estimation des débarquements de homards pour l'année 1996, indique que les prises ont été moins élevées que pour l'année 1995. Les débarquements pour la saison s'élèvent à 17,5 millions de livres, c'est-à-dire 9 pour-cent de moins que les 19,3 millions de livres de homards sorties de l'eau en 1995.

Les débarquements pour la saison du printemps, dans la zone de pêche 24, incluant la côte nord de l'île, étaient en baisse de 12,5 pour-cent. Dans la zone 26 A, la baisse était de 3,2 pour-cent. Pour la saison d'automne, dans la zone

de pêche 25, la baisse des prises était de 6,2 pour-cent.

Malgré cette diminution, par rapport à l'année 1995, les débarquements pour 1996 restent dans la moyenne. Ces données ont été recueillies par le ministère de la Pêche et de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard.

«Des débarquements moindres, combinés à des prix moins élevés, tout au long des saisons du printemps et de l'automne, ont signifié des revenus moins élevés dans cette industrie, dans la dernière année. Par contre, la pêche au homard reste, et de loin, la pêche la plus lucrative à l'Î.-P.-É., représentant à elle seule 75 pour-cent du total des revenus de pêche. La conservation de cette ressource vitale est donc très importante, autant pour l'industrie que pour le gouvernement» indique le ministre des Pêches et de l'Environnement provincial, Kevin MacAdam. ★

Le soulagement de la migraine à portée de la main

Il est maintenant facile de soulager rapidement la migraine grâce au premier vaporisateur nasal spécifique à la migraine offert au Canada, qui peut véritablement couper court à une crise, selon un communiqué.

Migranal (mésylate de dihydroergotamine en vaporisateur nasal) est rapidement absorbé par la mince couche de cellules de la paroi nasale. Dès les premiers symptômes ou signes de crise migraineuse, ou le plus tôt possible après le début de la crise, on effectue une vaporisation dans chaque narine. On peut recommencer, au besoin, 15 minutes plus tard.

Selon des études cliniques, Migranal commence à agir en 30 minutes. La migraine cesse complètement chez la plupart des patients en deux heures et, dans plusieurs cas, ne réapparaît pas au

cours des 24 heures qui suivent. Cette propriété est importante, puisque 50% des migraines durent jusqu'à concurrence de 24 heures. En plus de réduire la durée et l'intensité des crises migraineuses, ce nouveau médicament atténue certains symptômes qui les accompagnent, à savoir nausées, vomissements et sensibilité à la lumière.

«Bon nombre de migraineux éprouvent des symptômes invalidants, qu'ils s'agissent de douleur, de nausées, de vomissements ou de vision trouble», dit le Dr Marek Gawel, neurologue au **Sunnybrook Health Science Centre**, à Toronto. «Lorsqu'ils sentent venir une migraine, ils veulent l'enrayer sans délai. Or, un vaporisateur nasal agit plus rapidement qu'un agent oral et convient parfaitement aux patients qui ne peuvent être traités par voie orale en raison des nausées».

Sandoz Canada inc., entreprise pharmaceutique montréalaise, offre un avantage supplémentaire aux utilisateurs de Migranal: son prix. En effet, Migranal coûte 35% de moins que l'antimigraineux le plus prescrit, à savoir environ 9\$ par traitement (prix de gros), marge bénéficiaire et frais d'exécution des ordonnances en sus.

«Sandoz est depuis longtemps reconnue comme un chef de file dans le domaine des antimigraineux, et nous apprécions les efforts soutenus qu'elle déploie en vue d'offrir aux migraineux des médicaments capables d'alléger leurs souffrances», dit Anne Kerr, directrice générale de **The Migraine Foundation**.

Environ 3,4 millions d'adultes souffrent de migraine au Canada, soit approximativement 17 pourcent de la population canadienne. Les femmes sont deux fois plus sujettes à la migraine que les hommes, et, souvent, la migraine est une maladie familiale. La douleur migraineuse peut être très invalidante; on estime que sept millions de jours de travail ou environ 500 millions de dollars sont perdus chaque année au Canada en raison de l'absentéisme dû à la migraine.

Migranal, nouveau médicament d'ordonnance, est indiqué pour le traitement de la migraine avec ou sans aura (perturbations visuelles) et de ses symptômes chez l'adulte. Il est très efficace chez les personnes qui éprouvent des signes avant-coureurs de migraine, notamment une hausse de l'irritabilité ou de l'anxiété, ou dont les migraines ne se résorbent pas avec le temps, même après la prise d'analgésiques en vente libre.

Voici certains facteurs qui peuvent souvent provoquer une migraine: changements dans les conditions météorologiques, règles, prise de contraceptifs, stress, dépression ou fatigue, changements des habitudes de sommeil (par exemple, dormir plus longtemps que d'habitude).

En outre, beaucoup d'aliments et de boissons peuvent provoquer une migraine, notamment le vin rouge et autres boissons alcooliques, le chocolat, la caféine, les additifs alimentaires tels que le glutamate monosodique et même le fromage, le beurre d'arachide, les raisins secs, la sauce soya ou l'avocat. On incite habituellement les victimes de migraine à noter les facteurs qui semblent déclencher les crises afin de les éviter, si possible.

La migraine est l'un des syndromes médicaux les plus anciens du monde; elle fut décrite pour la première fois il y a plus de 3000 ans. ★

Plus de 9 millions pour les Franco- Albertains

Le gouvernement fédéral versera plus de 9 millions de dollars au gouvernement de l'Alberta en 1996-1997 pour l'enseignement en langue française et le financement de projets d'immobilisation.

Ottawa versera près de 2 millions de dollars pour l'enseignement aux élèves francophones, dont des projets d'enseignement à distance, 1,3 million pour développer des programmes d'études en français, 365 000\$ pour des bourses aux francophones et aux anglophones, 2 400 000 millions pour la rénovation de la Faculté Saint-Jean, dont les locaux rénovés ont été inaugurés le 17 janvier dernier, et 2 550 000 millions pour la construction de deux centres scolaires et communautaires à Calgary et Fort McMurray.

Ottawa versera aussi la somme de 1,4 million de dollars pour permettre aux anglophones d'apprendre le français. ★

Une enquête révèle que l'échouement du traversier était inévitable

L'échouement d'un traversier de Marine Atlantique qui s'est produit le mois dernier a été un incident inévitable causé par des forces naturelles hors de l'ordinaire, conclut une enquête, selon un communiqué.

L'enquête interne réalisée par Marine Atlantique a suivi l'échouement du John Hamilton Gray survenu le 20 décembre dans le port de Borden-Carlton, Î.-P.-É.

Les enquêteurs sur la sécurité de la société ont constaté que personne n'était à blâmer dans l'incident ayant provoqué l'échouement du traversier sur un banc de sable pendant 48 heures. Leur enquête en est arrivée à la conclusion qu'une accélération soudaine, spectaculaire et imprévisible de la vitesse du vent avait poussé le vaisseau sur le banc de sable juste après qu'il eut quitté le quai.

Les enquêteurs précisent que la vitesse du vent au moment du départ ne justifiait pas l'annulation de la traversée. Ils ont établi que les rafales de la force d'un ouragan qui ont poussé le navire transversalement sont apparues sans avertissement et qu'on n'aurait pas pu les prévoir.

Même si l'enquête a révélé que l'échouement avait **constitué**, un «accident de causes naturelles,» Marine Atlantique réévaluera ses modalités d'exploitation afin de déterminer si des modifications pourraient réduire le risque qu'un incident semblable se répète.

«En tant que société préoccupée par la sécurité affichant l'un des meilleurs dossiers à cet égard au sein de l'ensemble de l'industrie maritime, nous ne prenons rien pour acquis en ce qui concerne la sécurité de nos navires, de nos

passagers et de nos employés,» affirme le président de Marine Atlantique, M. Rod Morrison. «Si nous pouvons améliorer quelque chose dans la façon dont nous agissons par suite de cet incident, nous le ferons.» ★

Peter Gzowski sera présent aux ECMA 1997

La **East Coast Music Awards and Conference** (ECMA) rendra hommage à Peter Gzowski en lui remettant un **Special Achievement Award** le 16 février. Lors de sa réunion de novembre, le conseil d'administration de l'Association de la Musique de la Côte Est a décidé à l'unanimité de reconnaître la contribution inestimable de M. Gzowski au succès de l'industrie de la musique au Canada Atlantique. En lui décernant le **Special Achievement Award**, le ECMA remercie



EAST COAST
MUSIC
AWARDS
MONCTON

publiquement Peter Gzowski pour son enthousiasme et l'intérêt qu'il a démontrés envers les artistes du Canada Atlantique au fil des années.

L'Association de la Musique de la Côte Est est heureuse d'annoncer que Peter Gzowski, animateur de l'émission **Morningside**, à la radio nationale de la CBC, a confirmé aujourd'hui qu'il sera présent pour accepter le **Special Achievement Award**, à Moncton, le 16 février.

L'assistante de M. Gzowski, Mme Shelley Ambrose, a aussi confirmé aujourd'hui que l'émis-

sion de **Morningside** du lundi 17 février sera diffusée à partir de Moncton, dans les studios de la CBC, rue Archibald.

Le **Special Achievement Award** sera présenté à Peter Gzowski par des artistes de la côte est pendant le Gala des Prix ECMA, dimanche le 16 février. L'émission sera diffusée en direct en Atlantique par la télévision de la CBC, avec un délai de 2 heures, et sera entendue simultanément sur les ondes de la radio de la CBC. L'émission sera rediffusée sur le réseau national de la télévision de la CBC le vendredi 28 février.★

La lecture est importante à l'École Évangéline

Par Jacinthe LAFOREST

«La lecture est fondamentale à toutes les autres formes d'apprentissage». Diane Bernier-Ouellette n'y va pas par quatre chemins. Pour elle, la lecture est l'outil principal, celui qui permettra à l'enfant, puis à l'adolescent puis à l'adulte de vivre, d'apprendre, de comprendre et de fonctionner dans la société.

Il est difficile de se faire comprendre clairement et de comprendre les autres clairement, lorsqu'on ne connaît pas les mots justes pour s'exprimer. Le vocabulaire est à la base du langage, de la communication. Diane Bernier-Ouellette explique qu'avant l'âge de 8 ans, l'enfant apprend son vocabulaire à la maison, par ses parents, la télévision, puis à l'école, avec ses amis. Il apprend le vocabulaire de base, pour exprimer des concepts relativement simples qui forment son quotidien.

Après l'âge de 8 ans, la lecture devient le moyen par excellence d'apprendre du nouveau vocabulaire. Les concepts de vie se précisent, se compliquent aussi. Pour comprendre et être compris, la personne doit enrichir son vocabulaire. «En lisant 15 minutes par jour, un enfant apprend jusqu'à 2000 nouveaux mots de vocabulaire par année» dit Diane Bernier-Ouellette. «Parfois, un enfant va lire le même mot deux fois, trois fois, avant de comprendre non seulement la signification du mot, mais son utilisation aussi, dans une phrase. C'est normal et c'est pourquoi il est important de lire souvent, sur des sujets variés».

Diane Bernier-Ouellette fait partie de l'équipe de travail sur la réussite scolaire et l'une des recommandations de cette équipe concerne la lecture. «Cela fait longtemps qu'on travaille à



Participant au programme de lecture pairée entre personnes âgées et élèves de 4^e année de l'École Évangéline, voici, de gauche à droite, Florence Gallant, Roxanne Arsenault (4^e année A), Matthew Poirier (4^e année B) et Louise Arsenault. Au second rang, on voit Antoinette Richard, Irène Arsenault, Marguerite Gallant, père Nazaire Gallant et Edna Arsenault. Joséphine Gallant est absente de la photo. Les élèves de 4^e année ont été choisis au hasard, pour représenter leurs classes respectives sur la photo.

implanter un climat qui favorise la lecture dans l'École Évangéline et cette année, de nombreux enseignants ont pris des initiatives en ce sens» explique la pédagogue.

Chaque matin, dans plusieurs classes, il y a une période de lecture silencieuse. Plusieurs enseignants lisent régulièrement avec leurs élèves. En plus, tous les deux matins, on fait ce qu'on appelle de la «lecture pairée» où «les grands rencontrent les petits» pour une courte période de lecture. La 5^e est jumelée à la 1^{re}, la 4^e à la 2^e et les élèves de 6^e année sont jumelés aux élèves de 3^e année. Également, on a régulièrement des parents bénévoles qui viennent à l'école pour écouter les élèves lire à haute voix. «On a

aussi développé un système de lecture-maison, qui inclut la collaboration de l'enseignant, de l'enfant et du parent, et aussi de l'orthopédagogue. À partir d'un petit cahier de cheminement, on peut suivre les progrès de l'enfant» explique Mme Ouellette. Une autre initiative, répondant à un autre besoin, consiste à enregistrer des livres sur cassettes, que les enfants peuvent écouter en lisant le soir chez eux.

On a aussi le club de lecture qui est débuté dans plusieurs classes,

et qui se terminera avec une tombola, plus tard au printemps. Des élèves de 9^e année ont écrit des contes de Noël et sont allés les raconter dans les classes appropriées. Au deuxième semestre, à partir de février, on, lancera au niveau de l'École Évangéline, le défi de la directrice, toujours dans le but d'encourager la lecture chez les enfants, autant à l'école qu'à la maison.

En janvier 1997, on a entrepris un nouveau projet, qui consiste à jumeler des personnes âgées avec

les élèves des deux classes de 4^e année. La première session de lecture a eu lieu le lundi 13 janvier, et devrait avoir lieu toutes les deux semaines, pour commencer. Ce projet a été créé en collaboration avec le comité Le Bel âge. Jusqu'à présent, huit personnes âgées y participent. «Le lundi matin, j'y passe les chercher chez elles en camionnette car la majorité des participants âgés n'ont pas de moyens de transport» explique Jeannette Gallant, qui est coordinatrice du comité Le Bel âge.

Chaque personne âgée est jumelée avec un certain nombre d'élèves des deux classes et les rencontre tour à tour, pour une session de lecture. «On les a jumelés selon les goûts communs et chaque semaine, les personnes âgées rencontrent les mêmes élèves. Ce sont les élèves qui lisent des livres de leur choix mais on encouragerait qu'il y ait un échange et que les personnes âgées lisent aussi» explique Jeannette Gallant.

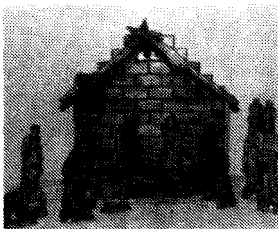
Les cours ne sont pas interrompus pendant cette période de lecture. Les personnes âgées accueillent à tour de rôle les enfants qui leur sont jumelés dans l'ancienne bibliothèque, située non loin des classes de 4^e année.

Les deux classes participantes sont celles de Zita Gallant et de Bénita Gallant. «On commence à 10 h 40 pour finir à 12 h le lundi. Nous on pense que cela va encourager nos élèves à lire plus mais on pense que cela pourra faire du bien des deux côtés», dit Zita Gallant. ★

les crèches sont au Musée acadien à Miscouche

(J.L.) La saison des fêtes est passée, il faut remettre dans les boîtes les décorations de Noël, qui seront entreposées jusqu'à la prochaine saison de Noël. Mais attendez une minute! Avant de réemballer soigneusement vos précieux personnages de crèches, voici que le Musée acadien en a besoin pour une exposition.

Depuis dimanche en effet, le Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard présente une exposition qui met en montre environ 33 crèches, provenant de divers pays ou encore fabriquées à la main et qui appartiennent à des Acadiens de l'I.-P.-É. «Nous avons mis l'accent sur les crèches artisanales et internationales» explique Cécile Arsenault, curatrice de l'exposition. Mais comment a-t-on trouvé toutes ces crèches? «J'ai fait beaucoup d'appels téléphoniques» dit Cécile, qui



était occupée à monter l'exposition, la semaine dernière, en vue de l'ouverture officielle du dimanche.

Parmi les crèches, on en trouve une provenant du Mexique et dont les personnages sont sculptés dans des os de poisson, il y en a une qui vient de la Terre Sainte, qui appartient à Marie-Anne Arsenault de Mont-Carmel et dont les personnages sont sculptés dans du bois d'olivier. Certaines crèches ont été confectionnées à la main. Il y a, entre autres, les personnages en porcelaine et coton fabriqués par Erma Arsenault de Wellington, et il y a la crèche en bois peint, réalisée par Rita Arsenault de Saint-Timothée. On dit qu'elle y a mis de trois à quatre mois de travail, dans ses temps libres.

L'exposition est en montre jusqu'à la fin du mois de mars.



Cécile Arsenault apporte quelques ajustements à la présentation de la crèche de Rita Arsenault de Saint-Timothée. Comme on peut le voir, ce ne sont pas les détails qui manquent ★

On n'a plus les hivers. qu'on avait

Par Jacinthe **LAFOREST**

Tout le monde vous le dira : On n'a plus les hivers qu'on avait. Chacun d'entre nous a en mémoire un hiver particulièrement dur et neigeux, qui nous sert d'échelon pour mesurer tous les autres hivers. Cet hiver, qui a marqué notre enfance, nous fait maintenant dire que les hivers ne sont plus ce qu'ils étaient.

C'est une perception, sans doute, mais qui n'est pas si loin de la réalité qu'on pourrait le croire.

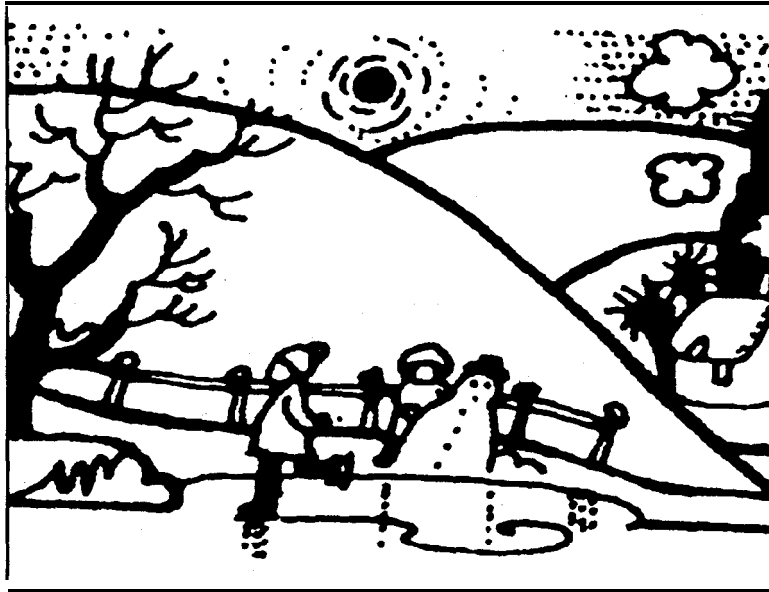
En effet, le climat change et les répercussions dans nos vies sont plus nombreuses et sérieuses qu'on le croit parfois.

Au début du mois de décembre, un tout premier symposium sur les changements climatiques a eu lieu en Atlantique, réunissant plus de 150 experts dans des domaines comme l'agriculture, l'océanographie (science qui étudie les mers et les océans et les organismes qui y vivent), la météorologie, la climatologie (étude de l'action des phénomènes météorologiques sur les différentes parties du globe), la foresterie, etc.

Nous n'apprenons rien à personne si nous disons que le climat se réchauffe, au niveau du globe. C'est l'effet de serre, résultat de l'accumulation de dioxyde de carbone dans l'atmosphère.

Généralement, lorsqu'on entend que le climat se réchauffe, on pense que partout sur la terre, le climat est plus chaud d'une fraction de degré. Mais cette perception est fautive, comme l'explique Jim Abraham, qui était l'un des organisateurs du symposium.

«Il y a une augmentation des



moyennes de température au niveau du globe, mais il faut se souvenir qu'ils agissent d'une manière inégale. Le réchauffement ne se produit pas également partout. Il y a des extrêmes. Ici, en Atlantique, les océanographes ont enregistré une baisse de la température de l'eau dit-il.

En Atlantique, ce refroidissement de l'eau peut avoir eu un impact sur le poisson de fond, et notamment, sur les stocks de morues. C'est un fait connu que la froideur de l'eau a aussi un impact sur les stocks de homards. Parce que l'eau encercle la terre, une eau plus froide peut avoir des retombées sur les récoltes, en agriculture en général.

Il dit qu'en général, le commun des mortels ne comprend pas l'urgence de changer des habitudes néfastes, qui affectent le climat. Au contraire, les gens voient d'un bon oeil le réchauffement de la planète, et se disent que cela va leur

coûter moins cher de chauffage. «Pour nous ici, quelques degrés, ce n'est peut-être pas si grave, mais pour certains écosystèmes, plus touchés et plus vulnérables, ce peut être catastrophique, pour eux comme pour nous ici» dit Jim Abraham.

Il donne l'exemple du niveau de la mer qui monte. Il se fait rassurant, l'Île-du-Prince-Édouard ne sera pas complètement submergée en l'an 2020. Mais le niveau de l'eau monte, à raison de 5 cm à tous les 10 ans, c'est-à-dire un demi cm par année.

«Par exemple; lors des évaluations environnementales du projet de construction du pont, nous avons recommandé à la compagnie de modifier le design. C'est que le pont est censé durer 100 ans, et dans 100 ans, on estime que le niveau de la mer aura monté de 50 cm à un mètre». Ce n'est pas dangereux pour les automobilistes, mais si le niveau de l'eau est plus

haut, le niveau de la glace sera aussi plus haut. Il fallait s'assurer que les structures brise-glace sur les piliers seraient encore efficaces dans 50 ou 100 ans, explique le spécialiste en climat.

Même si ces hausses du niveau de la mer ne sont pas annonciatrices de la fin du monde, elles ont déjà un impact certain dans des domaines précis. Par exemple, le monde des assurances. Selon M. Abraham, les compagnies d'assurance ont versé 10 fois plus d'argent en dédommements, pour des dégâts causés par le climat. C'est au point que certaines administrations aux États-Unis votent des lois pour empêcher les gens de se construire près des berges, etc.

M. Abraham dit aussi qu'ici en Atlantique, la hausse du niveau de la mer peut avoir des répercussions, notamment sur les terres agricoles qui sont protégées par des digues. Si ces terres sont submergées par le jeu des marées, lors des tempêtes, ou autres, les récoltes et la terre elle-même seront grandement affectées.

Jim Abraham, est gestionnaire de la Division des sciences atmosphériques à Environnement Canada, pour l'Atlantique. Il trouve lui aussi que les catastrophes naturelles liées au climat ont l'air de se multiplier. «Le matin de ma dernière journée de vacances de Noël, j'ai ouvert la radio et les trois premières nouvelles du bulletin d'information étaient reliées au climat». Il n'oublie pas non plus les inondations qui ont frappé la région du Saguenay et de la côte nord au Québec, en juillet dernier, etc.

«On ne peut pas dire que tout cela est dû uniquement aux chan-

gements climatiques, mais c'est possible que des petits changements de température ici et là sur la planète aient beaucoup d'influence ailleurs sur le globe». Il explique que malgré tout ce que les scientifiques savent dans ces domaines, on a encore de la difficulté à faire des prévisions météorologiques justes, 48 heures à l'avance.

C'est dire à quel point le domaine est compliqué, rendu encore plus compliqué par le facteur humain et notamment, la pollution, qui finit par affecter tous les climats. «Si on continue au rythme actuel, on prévoit que la quantité de gaz causant l'effet de serre aura doublé d'ici 100 ans. Mais le but est de réduire les émissions de ces gaz. Pour cela, il faut modifier nos habitudes de transport, de consommation, de chauffage, opter pour l'efficacité. Mais en même temps, on élimine les lignes ferroviaires, on construit de plus en plus d'espaces de stationnements... c'est loin d'encourager le transport en commun et le covoiturage» dit-il, avec une pointe de découragement dans la voix. Il croit que les maladies respiratoires, l'asthme, pour n'en nommer qu'une, peuvent être, sinon causées, du moins empirées par la qualité de l'air et les variations dans les climats.

Pour ce qui est de savoir si on a les hivers qu'on avait, M. Abraham estime qu'ils sont semblables, en terme de températures moyennes. Par contre, une moyenne est obtenue en combinant tous les extrêmes, et parfois, ce sont ces extrêmes qui peuvent être dommageables, notamment sur les terres agricoles et sur les forêts. ★

LETTRE À LA RÉDACTRICE

En direct de Thaïlande : Madeleine Arsenault

จดหมายอากาศ
AEROGRAMME



(NDLR) Juste après Noël, nous avons publié dans nos pages une lettre de Madeleine Arsenault, qui séjourne présentement en Thaïlande. La lettre était datée de novembre et elle avait mis beaucoup de temps à nous parvenir. Nous avons reçu des nouvelles jeudi dernier, envoyées par aérogramme. En voici le contenu.

Bonjour tout le monde,

J'ai pensé écrire une autre lettre pour vous décrire un peu ce qu'on a fait pour les fêtes de Noël et le jour de l'an. Pour Noël (la journée de

Noël) il y a eu un spectacle à l'école organisé par le département d'anglais. Avec quelques pièces de Noël et, je ne sais pas pourquoi, mais deux répétitions de Cendrillon! J'ai chanté *Jingle Bells* avec un groupe de M.4 (=10^e) et fait un numéro de *lipsync* (en thaï!) avec les étudiants de ma classe! On s'est bien amusés! Le spectacle a duré pendant tout l'avant-midi et pendant l'après-midi, c'était le début des journées de sport de notre école. Je faisais partie de l'équipe verte (il y a quatre équipes : verte, rouge, jaune et mauve) et c'est nous qui avons gagné le plus de trophées! Il y avait plusieurs sports, ballon-panier, ballon-volant, ping-pong, soccer, souque à la corde (*tug-a-war*) et Takraw (ce dernier est un jeu thaï, c'est un peu comme le ballon-volant : trois personnes sur chaque équipe et ils ont le droit de passer le ballon avec n'importe quelle partie du corps. C'est très fascinant à regarder!

On a quand même eu de congés du 28 décembre au 2 janvier pour le jour de l'an. La veille du jour de

l'an on a eu un pique-pique pour la famille. On a mangé du poulet grillé, des moules, des fruits et des douceurs. C'était bien amusant! Le 1^{er} de janvier on est allés au

temple donner de la nourriture aux moines.

À la prochaine, ★

Madeleine Arsenault

À l'heure où j'écris ces lignes, nous ne savons toujours pas si le gouvernement provincial va en appeler de la décision du juge Armand DesRoches, en faveur des parents de Summerside.

Ce qui complique la situation, ce qui fait ombrage à une situation pourtant très claire, c'est-à-dire le droit irréfutable des parents à l'instruction en français dans leur communauté, ce sont sans contredit les enjeux politiques.

Ils sont extrêmement nombreux. Si, au moment où vous lisez ces lignes, la province a déjà décidé de loger un appel, ou si elle décide de le faire dans les jours ou les semaines qui viennent, ce ne sera pas pour des raisons de droit, ou de légalité. Ce sera pour des raisons politiques.

Le gouvernement conservateur est pris entre des dizaines de feux, tous plus incommodes les uns que les autres. Parmi ceux-ci, il y a le désir de bien gouverner la province (il faut lui accorder le bénéfice du doute): d'agir selon sa conscience et ses

principes (defaireceque Joe Ghiz appelait «*the right thing to do*»).

Le déficit projeté de 55 millions de dollars est sans doute à considérer, de même que le précédent que l'ouverture d'une école française à Summerside créerait, tout cela dans un contexte de précarité des petites écoles anglophones dans l'est de l'île et éventuellement, un peu partout où il en reste.

Les élus doivent faire face à l'opinion publique, une opinion qui est largement nourrie par une certaine ignorance, une méconnaissance de la réalité... Nous en sommes tous plus ou moins victimes. Nous voyons les choses à travers des écrans d'influences et de conditionnements de toutes les sources inimaginables et dont nous sommes à peine conscients.

C'est ce genre d'ignorance qui fait dire aux gens que les parents de Summerside ont gagné parce que le juge était francophone. Certes, la présence d'un juge bilingue et d'un avocat bilingue a permis aux parents et à tous les témoins de s'exprimer dans la langue de leur choix, afin d'être bien compris. Mais le juge n'a fait que reconnaître leur droit, garanti par la Charte. Il ne faut pas que les «*écrans d'influences*» dont je parlais tout à l'heure deviennent

des excuses pour dire ou faire n'importe quoi. Et c'est malheureusement trop souvent le cas (je parle pour moi autant que pour d'autres).

Un premier ministre comme Joe Ghiz n'avait aucun problème avec l'opinion publique. Soit qu'il était inattaquable, soit qu'il avait compris qu'il suffit de dire aux gens quoi penser, pour qu'ils le pensent (il y avait peut-être un peu des deux et sans doute aucun des deux). Quoiqu'il en soit, il lui suffisait de dire qu'il avait fait ce qu'il devait faire, pour qu'on lui donne l'absolution. C'est qu'il avait des principes, dont il n'a jamais dérogé, ni pour des raisons politiques ni pour des raisons de budgets. C'est peut-être au fonds, ce qu'on espère retrouver dans nos politiciens, qui nous déçoivent les uns après les autres. Mais enfin, peut-être que nous aurons une agréable surprise avec Pat Binns et son cabinet.

Je disais donc qu'au fond, lorsqu'on fait ce qu'il faut faire, la situation est très simple et c'est vrai dans la plupart des domaines. La Charte canadienne des droits et libertés garantit aux parents de Summerside le droit à l'instruction en français dans une institution située dans leur communauté, un droit qui a été bafoué jusqu'à

présent. Pour un gouvernement, la seule chose à faire, c'est reconnaître ce droit. C'est simple.

Ce n'est pas une question de distance, de 30 kilomètres ou de 45 minutes de transport, c'est le fait que les enfants soient déportés vers une communauté autre que la leur, à laquelle ils ne sentent aucune appartenance, au lieu d'apprendre à vivre dans leur communauté, à s'y faire des amis, et penser à s'y établir un jour. C'est dans cet esprit que la décision a été rendue et c'est dans cet esprit aussi que l'article 23 agit.

Bien que dans l'opinion publique, le cas des écoles anglophones soit mêlé au dossier de l'école française, les deux réalités sont tout à fait différentes et n'ont rien à voir l'une avec l'autre. L'article 23 de la Charte canadienne garantit les droits de la minorité de langue officielle. À l'Î.-P.-É., l'article 23 garantit le droit des francophones à l'instruction en français dans leur communauté, là où le nombre le justifie. Si nous étions au Québec, les droits des anglophones seraient protégés par la Charte et dans cette province, les droits des anglophones sont respectés.

Il faut comprendre qu'avoir un droit et le savoir est une chose, s'en prévaloir en est une autre.

Le droit reconnu par le juge DesRoches n'oblige aucun des parents concernés à envoyer ses enfants à l'école qui sera établie à Summerside. Chaque personne doit décider pour elle-même à partir de ses valeurs individuelles et collectives. Il faut éviter de juger les parents comme traîtres à une cause ou à une autre, selon qu'ils décident de rester à l'École Évangéline, selon qu'ils choisissent l'école à Summerside. Les sources de division sont déjà assez nombreuses.

Ce qu'il faut c'est considérer ce droit reconnu comme un outil pour se doter d'une option qui nous était refusée jusqu'à présent.

Même si la province décidait de loger un appel, de contester la décision, ce ne pourrait être pour des raisons légales. C'est pour des raisons politiques, pour des raisons budgétaires. C'est justement ce qui rendrait cette avenue quasi insupportable, pour la communauté francophone dans son ensemble.

Rien ne peut enlever aux parents francophones le droit qu'ils ont à l'instruction en français dans leur communauté. Un appel de la part de la province ne changera rien à cela. ★

Jacinthe Laforest

Un comité de travail est créé

Par Jacinthe LAFOREST

Suite à la décision du juge Armand DesRoches, dévoilée le jeudi 9 janvier à Summerside, et confirmant le droit des parents francophones de Summerside à une école française dans leur communauté, la Commission scolaire de langue française a mis sur pied un comité de travail, afin de l'aider dans ses décisions, concernant la mise sur pied d'une école.

«Le comité va faire des recherches sur les locaux existants qui pourraient éventuellement accueillir une école, voir si ces infrastructures correspondent à nos besoins, l'état des installations, les travaux à y faire. On veut aussi que le comité vérifie les nombres concernant la clientèle potentielle d'une école primaire, etc» explique Edgar Arseneault, qui est président de la Commission scolaire. Le comité **doit aussi** étudier **ce** que l'ouverture d'une école à Summerside va impliquer **pour le transport** et sur bien d'autres questions.

La décision de former un tel comité a été prise lors de la plus récente réunion de la **Commission** scolaire, le mardi 14 janvier, à Abram-Village. Le comité est formé de représentants de la Commission scolaire, de la Fédération des parents et du comité des parents de Summerside.

Le choix d'une installation revient à la Commission scolaire de langue française. «On ne veut pas tenir d'inscription avant de pouvoir offrir des installations pour une école», affirme le président Arseneault.

Quelques heures seulement avant la réunion de la Commission scolaire, la direction de cette dernière a rencontré le ministre Chrétien Gillan de l'Éducation et son sous-ministre. «Cela a très bien été. Il cherche des clarifications sur la signification du jugement et il voulait surtout savoir ce que la décision impliquait pour nous. Il est ouvert à la discussion» dit Edgar Arseneault.

Par ailleurs, un autre sujet continue d'occuper la Commission scolaire de langue française et c'est, bien sûr, le suivi au dépôt du rapport de l'équipe de travail sur la réussite scolaire.

«On reçoit du *feedback* et en général, les gens disent qu'ils apprécient le document **mais** ils ont hâte de voir les actions qui seront prises. Il y a quelque **temps**, on a présenté le document aux enseignants et on s'attend à ce qu'ils nous fassent part de leurs réactions. Les gens ont jusqu'au début du mois de février pour nous envoyer des exposés ou des réactions au document. Le sujet est à l'ordre du jour de la réunion du 25 février» indique M. Edgar Arseneault. ★

50^e comité exécutif de la Légion de Wellington



(J.L.) La Légion de Wellington a célébré l'an dernier son 50^e anniversaire. En décembre, lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, le 50^e comité exécutif a été élu. De gauche à droite au premier rang, on voit Paul Gallant et John A. Gallant, 3^e et 2^e vice-présidents, Leo Doyle, président provincial qui présente symboliquement les pouvoirs à Austin Poirier, président. On voit ensuite Edouard Gallant, 1^{er} vice-président. Au second rang, on voit Amand Gallant, Fidèle C. Gallant, Jim Cameron, Marcel Arsenault et Albert Arsenault. ★

La terre : un partage difficile

Par Jacinthe **LAFOREST**

La Table ronde sur l'utilisation des terres exploitables tient ces jours-ci une série d'audiences publiques, pour donner l'occasion aux Insulaires de faire part de leurs réflexions, quant à l'utilisation des terres, et pour leur permettre aussi de participer à l'élaboration des solutions qui s'imposent.

«Je suis de plus en plus convaincu que les solutions ne sont pas dans nos têtes à nous, les membres de la Table ronde, mais bien dans la tête des Insulaires qui communiquent avec nous» dit M. Elmer MacDonald, président de la Table ronde, en ouverture de l'audience publique de Summerside, jeudi dernier.

C'était la deuxième réunion. «Jusqu'à présent, on a entendu que les gens en général sont inquiets des pratiques en agriculture. Et une des raisons qui explique cette peur, c'est que les gens ne savent plus ce qui se passe sur les fermes» explique Darlene Arsenault-Sanford, agricultrice de Mont-Carmel et membre de la Table ronde. «Il était un temps où tous avaient un oncle ou un parent proche qui exploitait une ferme. Mais maintenant, même ici à l'île, les gens sont éloignés des fermes. Ils achètent leur lait à l'épicerie, ils savent que cela vient de la vache, mais c'est à peu près tout»

dit Darlene Sanford. C'est normal, selon elle, qu'un domaine qu'on ne connaît pas bien suscite de la méfiance.

Dans le passé, l'agriculture était une activité relativement simple. On a tous dans la tête l'image d'un grand-père qui pousse du foin dans la grange, à l'aide du fourche. C'est une image bien romantique de l'agriculture mais ô, combien loin de la réalité.

Selon Darlene Sanford, les fermiers sont conscients qu'ils devraient passer plus de temps à éduquer le public à la nouvelle réalité de l'agriculture et qu'ils ne font pas toujours tout ce qu'il faut pour réduire l'écart de compréhension entre eux et le public. Mais, du temps, ils n'en n'ont pas.

Maintenant, les agriculteurs sont avant tout des entrepreneurs qui ont des fardeaux financiers impressionnants. «On n'a plus le temps de s'arrêter pour s'appuyer sur la clôture et admirer notre terre. Il faut garder les yeux sur les colonnes de chiffres dans l'ordinateur, et tenir l'équilibre qu'il faut entre les revenus et les coûts de production» dit Darlene.

Elle exploite à Mont-Carmel, un élevage de bovins de boucherie. Les dernières bêtes qu'elle a vendues lui ont rapporté 1,43 \$ la lbs. «Cela me coûte plus que cela pour produire la viande,

nourrir les bêtes, les héberger, en prendre soin. Mais à l'épicerie, les prix sont beaucoup plus élevés. Les consommateurs pensent que tout cet argent va au fermier mais ce n'est pas le cas», dit-elle.

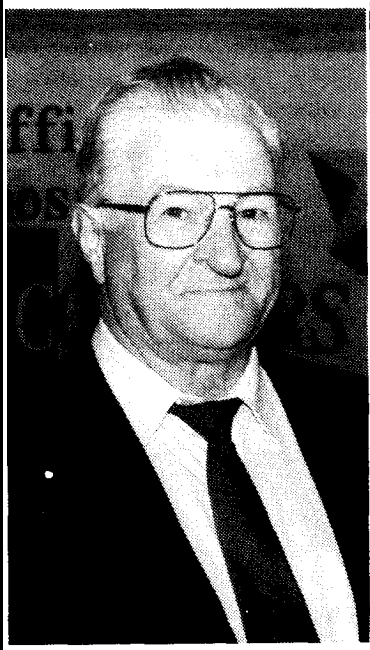
Les relations entre les exploitants agricoles, et les «laïques» qui vivent non loin d'eux sont, de fait, parfois tendues. Par exemple, un groupe de résidents de Scaview s'est présenté devant les membres de la Table ronde à Summerside, pour dénoncer certaines pratiques agricoles qui finissent par avoir des répercussions sur leur qualité de vie et sur le développement touristique de cette région très fréquentée. Par exemple, ils disent que les terres qui bordent l'eau ne sont pas clôturées, ce qui fait que les bêtes s'y promènent librement et font leurs besoins où bon leur semble. Il y a aussi les arrosages avec des produits chimiques, etc.

Les résidents de cette région veulent avoir leur mot à dire dans des pratiques agricoles qui affectent leur habitat et ils croient qu'ils ne sont pas les seuls.

Darlene Arsenault-Sanford est membre de la Table ronde sur l'utilisation des terres exploitables. Elle écoute attentivement toutes les présentations qui sont faites, prenant des notes, lors des audiences publiques qui ont débuté la semaine dernière. ★



Antoine Richard est honoré par UPEI



M. Antoine Richard de Mont-Carmel, qui est présentement président de la Société Saint-Thomas-d'Aquin, recevra un doctorat honorifique de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard ce printemps, en même temps qu'Elaine Harrison et Marion Reid, ancienne lieutenant-gouverneur de la province. La cérémonie aura lieu le 10 mai 1997.

La candidature de M. Richard à ce doctorat honorifique a été soumise par la Société Saint-Thomas-d'Aquin, dont il a été le premier agent de développement communautaire, au début des années 1970. M. Richard a toujours été au service de la communauté acadienne et de la société insulaire dans son ensemble, en étant tour à tour président de l'association provinciale des **commissions** scolaires, l'un des fondateurs du mouvement scout dans la région Évangéline, membre du bureau de direction du Musée acadien, cofondateur du camp culturel Tisou. Il a été membre de l'Association canadienne des commissions scolaires et il a été vice-président de la Société nationale des Acadiens.

M. Richard est présentement administrateur à mi-temps de la coopérative Le Chez-Nous ltée à Wellington.

Antoine Richard est récipiendaire du prix d'Acadien de l'année, de la médaille Léger Comeau et est membre de l'ordre des francophones d'Amérique, du Conseil de la vie française en Amérique. ★

Cours d'entrepreneurship à Wellington

(J.L.) La Société de développement de la Baie acadienne, en partenariat avec la Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard, offre présentement un cours en entrepreneurship, pour aider les participants à préciser leurs projets d'entreprises.

Le cours de 10 jours est réparti sur trois semaines. «Les personnes qui s'inscrivent doivent déjà avoir une idée d'entreprise! Entre autres, le cours les aide à préciser leurs idées, à faire un plan d'affaires, à connaître mieux la comptabilité, l'importance de ressources humaines» explique Karen Gallant, qui est agente de programme à l'emploi de la Société de développement de la Baie acadienne.

Il s'agit du deuxième cours du genre qui est offert à Wellington. Quatre personnes y sont inscrites. Il s'agit d'un cours qui s'inscrit dans le programme fédéral ATI (Aide au travail indépendant) du Développement des ressources humaines Canada. Suite au cours, les participants peuvent présenter leur projet d'entreprise pour obtenir

du financement en vertu du programme ATI. Si le projet d'entreprise est accepté, l'entrepreneur

reçoit un «salaire» pendant 52 semaines, pour l'aider à mettre son entreprise sur pied.

On pense qu'il pourrait y en avoir un autre cours en mars, selon le nombre d'inscriptions.



Participant au cours d'entrepreneurship, on voit (à gauche) Paul Arsenault et Loretta Arsenault, (à droite) Roger Richard et Mona Arsenault. Ils écoutent attentivement les explications d'Alfred Arsenault, de la Caisse populaire Évangéline. ★

Regards sur notre histoire : Le Canada de 1947 à 1957

(NDLR) L'année 1997 marque le 50^e anniversaire de la citoyenneté canadienne. Au fil des prochaines semaines, afin de souligner cela, nous allons présenter, aussi régulièrement que possible, des textes relatant l'histoire du Canada par tranches de 10 années, en commençant en 1947. En voici la première tranche cette semaine.

Le 1^{er} janvier 1947 entrant en vigueur la première Loi sur la citoyenneté canadienne. Auparavant, les résidents de notre pays étaient considérés comme des «citoyens britanniques domiciliés au Canada». L'adoption de cette loi symbolisait l'accession du Canada au statut de puissance moyenne. Les hommes et femmes de notre pays pouvaient aborder fièrement le titre de «Canadien» ou de «Canadienne» et détenir un passeport exclusif à leur pays.

De 1947 à 1957, l'économie du Canada, de même que sa population, connurent une croissance très rapide. À un taux de natalité exceptionnellement élevé s'est ajoutée l'arrivée massive d'immigrants, qui permirent au Canada de profiter des possibilités de l'ère de prospérité qui s'ouvrait.

Les militaires de retour d'Europe étaient souvent accompagnés d'épouses de guerre. Plus de 4 000 jeunes Européennes avaient épousé des soldats canadiens pendant la guerre. Pour un grand nombre d'entre elles, le départ pour le Canada constituait une aventure d'un grand romantisme vers un pays inconnu et étrange.

Six années d'une guerre épouvantable avaient désorganisé le

commerce en Europe et anéanti l'économie de nombreux pays. C'est pourquoi un grand nombre d'Européens voyaient l'émigration vers le Canada comme un moyen de fuir le chômage et l'effondrement économique qui prévalaient dans leur pays. Le Canada offrait la promesse d'un avenir meilleur.

Des liens d'amitié étroits s'étaient tissés entre le Canada et les Pays-Bas au cours de ces années. Le Canada avait accueilli des membres de la famille royale des Pays-Bas en 1940, et c'est aux militaires canadiens qu'il revint de libérer la Hollande en mai 1945. Ces circonstances, jointes au nombre **considérable** de Hollandais déjà établis au Canada, suffirent à persuader beaucoup de leurs compatriotes de traverser à leur tour l'Atlantique.

Le gouvernement du Canada accueillait favorablement les immigrants des Pays-Bas, espérant qu'ils apporteraient au pays la main-d'œuvre agricole dont il avait besoin. Près de 185 000 Hollandais entrèrent au Canada de 1947 à 1970, dont la plupart s'établirent dans des exploitations agricoles du sud de l'Ontario ainsi que du sud et du centre de l'Alberta. Les innovations qu'ils mirent en place ont contribué à rendre notre secteur agricole plus productif et plus concurrentiel.

L'industrie canadienne se développait rapidement et les nouvelles usines avaient besoin d'ouvriers. C'est pourquoi le gouvernement encouragea le parrainage de parents d'immigrants dans le but d'attirer de nouveaux venus. Un grand nombre d'Italiens et de

Portugais profitèrent de ces modifications aux règlements sur l'immigration pour s'installer au Canada, principalement dans les grandes villes comme Toronto et Montréal. Maçons et autres artisans donnèrent une allure distinctive à nos villes, tandis que les ouvriers faisaient tourner les usines qui alimentaient notre économie.

À mesure que la décennie avançait, le Canada continuait de s'affirmer en tant que pays. Lorsque Terre-Neuve se joignit à la Confédération en 1949, le Canada devint vraiment un pays d'un océan à l'autre. Le paysage politique évoluait lui aussi, au moment où l'ère de Mackenzie King tirait à sa fin. C'est à cette période que la première femme ministre, Ellen Fairclough, fut admise au Cabinet. Les athlètes et les artistes canadiens se faisaient apprécier tant au Canada qu'à l'étranger. Barbara Ann Scott gagnait la première médaille olympique du Canada au patinage artistique, et des écrivains comme Gabrielle Roy et W.O. Mitchell publiaient des chefs-d'œuvre littéraires à saveur distinctement canadienne.

Plus sa prospérité s'accroissait, plus le Canada prenait conscience des responsabilités qui lui incombaient au-delà de ses frontières. Après avoir participé à la fondation des Nations unies à San Francisco en 1946, le pays continua de prendre à cœur ses engagements sur la scène mondiale. Les Forces armées canadiennes jouèrent un rôle important dans la guerre de Corée et la crise de Suez. En 1956, Lester B. Pearson, premier ministre du Canada, reçut le

Prix Nobel de la paix pour avoir proposé la création d'une force des Nations unies pour le maintien de la paix.

En 1951, il signait la Convention relative au statut des réfugiés, qui établissait, en droit international, les critères définissant le statut de réfugié. L'engagement du Canada à aider les éprouvés fut démontré en 1956, pendant un des événements les plus dramatiques de la guerre froide, l'insurrection en Hongrie. En novembre 1956, l'Occident atterrissait voyait les chars de l'Armée rouge entrer dans Budapest pour réprimer dans le sang le soulèvement anticommuniste. Estimant qu'il était de son devoir de donner asile à ces gens, le Canada dépensa plus d'argent et accueillit proportionnellement plus de réfugiés que tout autre pays du monde. Au cours des quatre mois qui suivirent, tous les avions disponibles en Amérique du Nord furent requis pour participer au «pont aérien» vers la liberté. Quelque 200 vols amenèrent 38 000 réfugiés au Canada.

Les dix années qui s'écoulèrent de 1947 à 1957 virent le Canada croître et se développer à titre de puissance moyenne forte et respectée. Grâce à sa participation à divers organismes comme les Nations unies et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le Canada se distinguait par sa compassion et son souci des autres. Sur le plan intérieur, c'est pendant cette période qu'eurent lieu des débats approfondis et élaborés un grand nombre des institutions de bien-être social que nous en sommes venus à considérer comme faisant essentiellement partie du paysage canadien. ★